

**Cont@ct**  
**n° 11 du 15 février 2011**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



# Dossiers transversaux

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **Les Initiatives Océanes**

La Surf Rider Foundation Europe lance sa 16ème campagne de son programme « les Initiatives Océanes », campagne à laquelle s'associent le Ministère des Sports et l'UFOLEP.

Opération emblématique et historique de Surfrider, les Initiatives Océanes sont le plus grand événement européen de **mobilisation en faveur de l'environnement et de sensibilisation à la problématique des déchets aquatiques**. Cette démarche s'inscrit très clairement dans le cadre d'une sensibilisation à notre impact environnemental dans le cadre de notre activité sportive.

Un site dédié, [www.initiativesoceanes.org](http://www.initiativesoceanes.org), permet aux bénévoles de s'inscrire et de recevoir l'ensemble du kit pédagogique et de nettoyage développé par Surfrider.

N'hésitez pas à communiquer sur cette opération auprès de vos associations !

Pour plus d'informations :

Texte de mobilisation : <http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/IO201.pdf>

Guide de l'organisateur : <http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/20110106-guidedelorga-fr.pdf>

Annonce du Ministère des Sports :

#### **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PRATIQUE SPORTIVE**

***Le Ministère des Sports appelle à la mobilisation autour des Initiatives Océanes (plages, lacs, rivières)***

*Le tout récent partenariat entre le Ministère des Sports et Surfrider s'inscrit dans une démarche d'intégration du développement durable au sein de la pratique sportive.*

*L'association sportive, au-delà de l'aire de jeu, est aussi un lieu de transmission de savoir. Le sport inculque des valeurs indispensables au vivre-ensemble et au respect de l'environnement.*

***Dans cette logique, SFE et le Ministère des Sports appellent l'ensemble des acteurs fédérés à organiser les Initiatives Océanes.***

*Événement historique et emblématique de Surfrider Foundation Europe, les Initiatives Océanes sont des opérations de sensibilisation à la réduction des déchets autour d'une action concrète de nettoyage.*

*La mobilisation générée par ces événements permet également de véhiculer les revendications de l'association sur la problématique des déchets aquatiques.*

*Pour organiser une opération, c'est très simple ! Un guide de l'organisateur est à votre disposition sur [www.initiativesoceanes.org](http://www.initiativesoceanes.org), // vous aidera pas à pas dans la mise en place et l'animation de votre nettoyage.*

**Les 24, 25, 26 et 27 mars 2011**

***Jouons la collectif et protégeons ensemble notre terrain de jeu***

**Cont@ct n°11 du 15 février 2011**

## **VIE INTERNATIONALE**

### **51<sup>ème</sup> Session Internationale pour jeunes participants de l'Académie Internationale Olympique**

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des liens pour accéder aux documents permettant à des jeunes de 20 à 35 ans de candidater à la Session Internationale 2011 organisée par l'Académie Internationale Olympique du 25 juin au 9 juillet 2011 à Olympie (Grèce). A la suite des liens vous trouverez un courrier d'accompagnement qui présente le projet plus en détails.

Pièces jointes :

Cahier des charges des droits et devoirs du jeune participant :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Cahier%20des%20charges%20des%20droits%20et%20devoirs%20du%20jeune%20participant%202011.pdf>

Formulaire personnel du jeune participant :

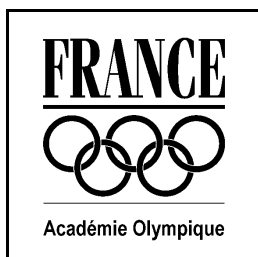
<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Formulaire%20personnel%20du%20participant%20-%20AIO-%20Session%202011.doc>

Présentation de l'AIO :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Présentation%20AIO%202011%20Version%20pt.pdf>

Questionnaire de candidature :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Questionnaire%20AIO%202011.doc>



**Destinataires :**

Mesdames, Messieurs, les Présidents de Fédérations olympiques, non olympiques, affinitaires, multisports, scolaires et universitaires

Mesdames, Messieurs, les Présidents de CROS

Mesdames, Messieurs, les Présidents de CDOS

Mesdames, Messieurs les responsables de Commissions « jeunes dirigeants » et « athlètes de haut-niveau »

Paris, le 17 Janvier 2011

N/Réf. : JV.VTC.1083

**Objet : Académie Internationale Olympique, 51<sup>ème</sup> Session pour jeunes participants, du 25 Juin au 9 Juillet 2011**

Mesdames, Messieurs, les Présidents,

Comme tous les ans, l'Académie Internationale Olympique organise une **Session Internationale pour jeunes participants** à Olympie (Grèce). La France aura le plaisir d'y déléguer trois représentants. Cette année, la session se déroulera **du 25 Juin au 9 Juillet 2011**.

A cette occasion, se retrouveront des jeunes de tous les pays, envoyés par leurs Comités Nationaux Olympiques respectifs, pour participer à des conférences et à des échanges sur l'Olympisme. Les jeunes qui auront l'honneur d'être retenus doivent être conscients qu'ils auront une mission de représentation de leur pays.

Le sujet principal de cette session sera : « **l'Olympisme** ».

Le sujet spécial s'intitule cette année : « **AIO : 50 ans d'Education Olympique** ».

La délégation française est envoyée en Grèce par le Comité National Olympique et Sportif Français qui prend à sa charge, le transport, l'hébergement et la tenue officielle.

Toutes les candidatures seront examinées par la **Commission Nationale des Relais d'Olympie (CNRO)**, rattachée à l'**Académie Nationale Olympique Française**.

Les critères retenus pour la recevabilité des candidatures sont les suivants :

- Les candidats(es) devront **avoir entre 20 et 35 ans au 25 Juin 2011** et renvoyer dans les délais, l'intégralité des documents demandés, obligatoirement validés par une fédération, un CROS ou le CNOSF. Le candidat doit donc effectuer la démarche auprès d'une de ces 3 institutions afin que son dossier puisse être recevable.

N° SIRET 439 437 286 00016 – Code APE 913E

**Académie Nationale Olympique**

Maison du sport français – 1, avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13

Téléphone : 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 28 72 – <http://www.franceolympique.com> – Courriel : [academieolympique@cnosf.org](mailto:academieolympique@cnosf.org)

- Il doit s'agir d'athlètes représentatifs sur les plans sportif et scolaire, et s'intéressant à l'Olympisme.
- De manière à pouvoir participer effectivement aux échanges internationaux, **la maîtrise de l'anglais est obligatoire** ; toute autre connaissance linguistique est la bienvenue.

Les représentants qui seront sélectionnés, doivent être susceptibles de transmettre à leur retour, les enseignements qu'ils auront retirés de cette expérience, l'idéal étant de trouver chez ces jeunes des militants du mouvement sportif de demain.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous proposer **un à deux candidats** (un garçon et une fille maximum) répondant à ces conditions pour participer à ce séjour.

Notez par ailleurs que le **handicap physique d'un candidat n'empêche pas sa candidature**. Toutefois, situées sur une colline à l'écart d'Olympie, les installations de l'Académie Internationale Olympique n'ont pas été prévues pour l'accueil de participants qui ne pourraient assurer leur autonomie sur place. Ce degré d'autonomie sera donc apprécié en amont de la sélection.

J'attire également votre attention sur le fait **que les dates du séjour sont impératives**.

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature qui comprend :

- un **questionnaire** de candidature ; celui-ci est destiné à la CNRO aux fins de sélection,
- le **formulaire** personnel du participant exigé par l'AIO,
- le **cahier des charges** des droits et devoirs du jeune participant à la session, dont le candidat doit prendre connaissance.

En pièce jointe figure également un fichier de présentation de l'AIO.

Les candidatures devront nous parvenir pour le **21 Février 2011 au plus tard, exclusivement par voie électronique**, à l'attention de Mme Terrien- Conques Valérie, [AcademieOlympique@cnosf.org](mailto:AcademieOlympique@cnosf.org), et **validées obligatoirement par une Fédération, un CROS ou le CNOSF**.

Cette validation s'effectuera lors du retour du dossier sous la forme d'une **lettre d'accompagnement électronique visée** par le Président de l'institution de rattachement ou par un élu en charge du dossier.

Dans l'attente de la suite que vous voudrez bien réserver à cette invitation, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les plus sincères.

**Valérie TERRIEN-CONQUES**

Vice- Présidente de l'ANOF

Présidente de la Commission Nationale des Relais d'Olympie

Rappel : **Pièces à fournir** pour la recevabilité des dossiers :

- **Questionnaire** de candidature rempli,
- **Formulaire personnel** du participant rempli, signé et accompagné de 2 photos,
- **Lettre d'accompagnement** validant la candidature, visée par l'institution.

N.B : Les participants(es) sélectionnés(es) ne pourront en aucun cas être accompagné(es), même avec une prise en charge des frais.

P.J. : Questionnaire de candidature + Document de présentation de l'AIO + Formulaire destiné à l'AIO + Cahier des charges des droits et devoirs du jeune participant.

## **VIE INTERNATIONALE**

### **Recherche de partenaire pour projet trilatéral (Algérie-Allemagne-France)**

Vous trouverez ci-joint les informations au sujet d'un échange potentiel pour jeunes de 20 à 35 ans de l'ATLED et la Ligue de l'enseignement ou l'UFOLEP. Il s'agirait d'un échange trilatéral au cours de l'année 2012 à Béni-Abbés, au sud-ouest de l'Algérie.

#### **1/ Description du projet :**

ATLED est une association de tourisme, de loisirs, d'échanges de jeunes avec prise en compte des problématiques liées au développement durable. L'objectif principal de ses activités est d'œuvrer pour un développement harmonieux de la société. Cela implique la protection active du patrimoine culturel et naturel par des formations écologiques et des activités touristiques. ATLED est partenaire et membre de l'Internationale des amis de la Nature (IAN) ainsi que de la Ligue Internationale de l'enseignement.

Dans le cadre de son travail, ATLED propose des chantiers internationaux à des jeunes volontaires d'Algérie et d'Europe. En coopération avec la Ligue de l'enseignement, elle s'engage à conduire un projet trilatéral entre jeunes algériens, allemands et français.

Le projet se tiendra à Béni Abbés, situé au sud-ouest algérien à la wilaya de Béchar. Béni Abbés est une ville-oasis et touristique comptant 13000 habitants.

Propositions de thématiques pour la rencontre :

- Chantier jeunes : rénovation de la palmeraie de Béni Abbés par l'irrigation des champs d'agriculteurs modestes.
- Tourisme social
- Protection de la nature.

Nous sommes également ouverts à toutes autres propositions, idées et remarques.

**Une rencontre en lien avec la thématique « sport » serait la bienvenue.**

Durée envisagée de la rencontre: une à deux semaines en 2012 (et non 2011 compte-tenu de la situation politique actuelle).

#### **2/ Type de partenariats recherché**

Un partenariat dans la durée est souhaité avec des rencontres dans les autres pays partenaires les prochaines années, respectivement en France et en Allemagne.

#### **3/ Pour plus d'informations :**

**UFOLEP Nationale**  
**Mlle Laetitia ZAPPELLA**  
3, rue Récamier  
75341 Paris cedex 07  
Tel : + 33 (0)1.43.58.97.79  
Fax : + 33 (0)1.43.58.97.74

Email : [lzappella.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lzappella.laligue@ufolep-usep.fr)

**Ligue de l'enseignement Paris**  
Mlle Doreen POERSCHKE  
3, rue Récamier  
75341 Paris cedex 07  
Tel : + 33 (0)1.43.58.97.76

## **VIE INTERNATIONALE**

Fax : + 33 (0)1.43.58.97.88

Email : [dpoerschke@laligue.org](mailto:dpoerschke@laligue.org)

### Stage Tandem Eté 2011

L'UFOLEP Loiret et son partenaire Allemand, la Schwäbische Jugendbildungs- und Begegnungsstätte, proposent cette année encore la tenue d'un stage Tandem entre l'Allemagne (Babenhausen) et la France (Orléans-Cerdon) du 13 au 27 août.

Un premier stage Tandem<sup>1</sup> s'était tenu l'an dernier dans les mêmes conditions. Malgré un déséquilibre certain entre le nombre de participants français et de participants allemands, l'ensemble de l'équipe en a gardé un excellent souvenir.

Cette année, le groupe de jeunes, âgés de 14 à 16 ans, sera accueilli à Babenhausen, en Bavière, en Allemagne, du 13 au 20 août 2011 et en France, à Cerdon du Loiret du 20 au 27 août.

N'hésitez pas à diffuser l'information dans vos divers réseaux afin que les jeunes potentiellement intéressés puissent s'inscrire au plus vite.

Un programme plus détaillé et la fiche d'inscription vous seront transmis avant fin-Mars.

---

<sup>1</sup> Stage Tandem : Stage réunissant deux groupes de jeunes de nationalités et langues différentes. Chaque pays accueille pour une moitié du temps les deux groupes. Au cours du stage tandem, le matin est réservé à des activités linguistiques et l'après-midi à des activités sportives.



# Pôle vie fédérale

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



# LUTTE CONTRE LE DOPAGE

## SANCTIONS

Le code du sport stipule l'obligation de publication des sanctions prononcées à l'encontre de sportifs convaincus de dopage dans les revues fédérales.

Nous vous demandons :

- de ne pas diffuser ces informations pour éviter d'être poursuivis à votre tour pour « atteinte à la vie privée », et surtout pas sur un site Internet ;
- d'être vigilant et de vérifier que ces personnes n'ont pas une licence UFOLEP. Si c'est le cas, les informer, ainsi que leur président d'association, qu'ils sont également suspendus chez nous et ne peuvent participer à des activités UFOLEP ;
- d'informer les responsables des organisations UFOLEP ouvertes qu'ils ont la possibilité de s'adresser à vous ou à la direction nationale en cas de suspicion quant à certains « non licenciés » qui voudraient s'inscrire sur leur manifestation.

En application des dispositions du 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article R. 232-97 du code du sport, l'Agence française de lutte contre le dopage nous communique les extraits suivants :

➤ Résumé de la décision relative à Philippe NEBOUT (Haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme) :  
« M. Philippe NEBOUT, titulaire d'une licence de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 8 mai 2010 à Saint-Michel (Charente), lors de la finale du championnat fédéral de deuxième division senior de culturisme. Selon un rapport établi le 14 juin 2010 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de 3a-hydroxy-2a-Méthyl-5a-androstan-17-one, métabolite de la drostanolone ou de la méthastérone.

Par une décision du 3 août 2010, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme a décidé de radier à vie M. NEBOUT et a demandé l'extension de cette sanction aux activités de l'intéressé pouvant relever des autres fédérations sportives française. Par un courrier daté du 4 novembre 2010, ce sportif a interjeté appel de cette décision.

L'organe disciplinaire d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme n'ayant pas statué dans les délais qui lui étaient impartis par les dispositions de l'article L. 232-21 du code du sport, l'Agence française de lutte contre le dopage a été saisie d'office sur le fondement des dispositions du 2° de l'article L. 232-22 du code du sport.

Par une décision du 6 janvier 2011, l'Agence française de lutte contre le dopage a décidé de prononcer à l'encontre de M. NEBOUT la sanction de l'interdiction de participer pendant vingt ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises, et de réformer la décision fédérale du 3 août 2010 précitée en tant qu'elle a infligé à l'intéressé la sanction de la radiation à vie. La décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé. »

**N.B.** : la décision a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 21 janvier 2011, ce dernier en ayant accusé réception le **22 janvier 2011**. Déduction faite de la période déjà purgée par l'intéressé en application de la sanction prononcée à son encontre le 3 août 2010 par l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, M. NETOUR sera suspendu jusqu'au **26 octobre 2030 inclus**.

➤ Résumé de la décision relative à M. Brice HERBERT (Haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme) :

« M. Brice HERBERT, titulaire d'une licence de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 20 mars 2010 à Nantes (Loire-Atlantique), lors du championnat de France de développe-couché. Selon un rapport établi le 12 mai 2010 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de 19-Norandrosterone, métabolite de la nandrolone, à une concentration estimée à 13 nanogrammes par millilitre.

## VIE FÉDÉRALE

*M. HERBERT n'ayant pas renouvelé sa licence auprès de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, les instances disciplinaires compétentes en matière de dopage de cette fédération n'ont pu statuer dans les délais prévus par les dispositions de l'article L. 232-21 du code du sport.*

*Par une décision du 16 décembre 2010, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie de ces faits sur le fondement des dispositions du 1° de l'article L. 232-22 du code du sport, en application desquelles elle est compétente pour infliger des sanctions disciplinaires aux personnes non licenciées des fédérations sportives françaises, a prononcé à l'encontre de M. HERBERT la sanction de l'interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises. La décision prendra effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé ».*

**N.B.** : la décision a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 6 janvier 2011, ce dernier en ayant accusé réception le **31 janvier 2011**. M. HERBERT sera suspendu jusqu'au **30 janvier 2013 inclus**.

➤ **Résumé de la décision relative à M. Jacky BOBARD (cyclisme) :**

*« M. Jacky BOBARD, titulaire d'une licence de la Fédération française de cyclisme, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 28 mars 2010 à Berre-l'Étang (Bouches du Rhône), à l'issue de la course sur route « La Multipôle 2010 » de cyclisme. Selon un rapport établi le 18 mai 2010 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de 19-norandrostérone, métabolite de la nandrolone, à une concentration mesurée à 1359 nanogrammes par millilitre.*

*Par une décision du 13 juillet 2010, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française de cyclisme a décidé d'infliger à M. BOBARD la sanction de l'interdiction de participer pendant trois ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération et a demandé l'extension de cette sanction aux activités de l'intéressé pouvant relever des autres fédérations sportives françaises.*

*Par une décision du 16 décembre 2010, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie sur le fondement des dispositions de 4° de l'article L. 232-22 du code du sport, a décidé d'étendre la sanction prononcée par l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française de cyclisme, pour son reliquat restant à purger, aux activités de M. BOBARD relevant des autres fédérations sportives françaises. La décision prend effet à compte de la date de sa notification à l'intéressé. »*

**N.B.** : la décision a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 6 janvier 2011, ce dernier étant réputé avoir accusé réception de ce courrier le **7 janvier 2011**. L'intéressé est suspendu jusqu'au **30 juillet 2013 inclus**, date d'expiration de la décision fédérale du 13 juillet 2010 susmentionnée.

➤ **Résumé de la décision relative à M. Stephan KUSHLEV (cyclisme) :**

*« M. Stephan KUSHLEV, titulaire d'une licence de la Fédération française de cyclisme, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 22 mai 2010 à Marigny-Brizay (Vienne), à l'issue de l'épreuve nationale élite de la « Route des vins du Pays Haut-Poitou et Clain » de cyclisme. Selon un rapport établi le 29 juillet 2010 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de bétaméthasone, à une concentration estimée à 48 nanogrammes par millilitre, d'éphédrine, à une concentration estimée à 30,8 microgrammes par millilitre, ainsi que de L-Amphétamine, de D-Amphétamine et de p-Hydroxyamphétamine.*

*Par une décision du 28 octobre 2010, l'organe disciplinaire d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération française de cyclisme a décidé d'infliger à M. KUSHLEV la sanction de l'interdiction de participer pendant six ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération et a demandé l'extension de cette sanction aux activités de l'intéressé pouvant relever des autres fédérations sportives françaises.*

*Par une décision du 20 janvier 2011, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie sur le fondement des dispositions du 4° de l'article L. 232-22 du code du sport, a décidé d'étendre la sanction prononcée par l'organe disciplinaire d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération française de cyclisme, pour son reliquat restant à purger, aux activités de M. KUSHLEV relevant des autres fédérations sportives françaises. La décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé. »*

**N.B.** : la décision a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 1<sup>er</sup> février 2011, ce dernier étant réputé avoir accusé réception de ce courrier le **3 février 2011**. L'intéressé est suspendu jusqu'au **4 novembre 2016 inclus**, date d'expatriation de la décision fédérale du 28 octobre 2010 susmentionnée.















# Pôle formation stages

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



**Activités Physiques d'Entretien  
Stage technique  
du 19 au 20 mars 2011**

**POUR INFORMATION**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Stage Technique - APE (country)</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du samedi 19 (10h00) au dimanche 20 (15h00) mars 2011 au CREPS de Bourges (18)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP</li> <li> Être titulaire d'un A1 ou BF1A APE ou CQP ALS</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	Permettre aux animateurs de maîtriser des chorégraphies avec la pédagogie adaptée
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Étude du vocabulaire spécifique</li> <li> Chorégraphie évolutive (de débutant à intermédiaire)</li> <li> Mise en situation</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle sur les thèmes abordés</li> <li> Livret de Formation</li> <li> Tenue « Country » (<b>si possible bottes mais uniquement utilisées pour salle de danse, pas d'usage extérieur et pas de bottes ferrées</b>)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Thérèse LE GOFF
<b>Responsable formation</b>	Agnès GAUTHERIN
<b>Formateurs</b>	Agnès GAUTHERIN
<b>Coût par stagiaire</b>	Prise en charge par UFOLEP nationale
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Pôle Formation 3 rue Récamier 75347 PARIS Cedex 07</p> <p> 01.43.58.97.62</p> <p> <a href="mailto:esyritis.lalique@ufolep-usep.fr">esyritis.lalique@ufolep-usep.fr</a></p> <p>Date limite de réception des inscriptions à l'UFOLEP : <b><u>28 février 2011</u></b></p>






















**BF1 A - Arts martiaux**  
**Les 12-13 et 19-20 mars 2011**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Arts martiaux - BF1 A</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 12-13 et 19-20 mars 2011 à Foix (09)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (17 ans minimum)</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur en arts martiaux</li> <li>✚ Être capable d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 24 heures</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ 8 H Tronc Commun</li> <li>✚ UF1.1 – Mouvement associatif et sportif</li> <li>✚ UF1.2 – Animation pédagogique</li> <li>✚ UF1.3 – Sciences biologiques</li> <li>✚ UF1.4 – Activité sportive (technique, pédagogie, sécurité, législation, environnement,...)</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Maryse SEGONDY
<b>Responsable formation</b>	Paul ASTRE
<b>Formateur (s)</b>	JM. DUPLANTIER – P. TABAGLION
<b>Coût par stagiaire</b>	75 € repas compris (sans hébergement)
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ Maryse SEGONDY 3, rue Marius BARBAROU 82200 MOISSAC</p> <p>☎ 06 21 20 74 66</p> <p>✉ <a href="mailto:formationsmidi@orange.fr">formationsmidi@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <b><u>28 Février 2011</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du comité départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Midi-Pyrénées»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat (pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail).</li> <li>✚ Photocopie de la licence 2010-2011</li> </ul>

**BF2 A - Arts martiaux**  
**Les 12-13 et 19-20-26 mars 2011**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Arts martiaux - BF2 A</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 12-13 et 19-20-26 mars 2011 à Foix (09)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (18 ans minimum)</li> <li> Avoir validé le BF1A (et être titulaire de la PSC1)</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Devenir animateur 2<sup>ème</sup> degré en Arts Martiaux</li> <li> Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, le département et la région</li> <li> Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 38 heures</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> 8 H Tronc Commun</li> <li> UF1.1 – Mouvement associatif et sportif</li> <li> UF1.2 – Animation pédagogique</li> <li> UF1.3 – Sciences biologiques</li> <li> UF1.4 – Activité sportive (technique, pédagogie, sécurité, législation, environnement,....)</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de Formation</li> <li> Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Maryse SEGONDY
<b>Responsable formation</b>	Paul ASTRE
<b>Formateur (s)</b>	J. MANDROU - JM. DUPLANTIER - P. TABAGLIO - F. RAMEIL
<b>Coût par stagiaire</b>	90 € repas compris (sans hébergement)
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> Maryse SEGONDY 3, rue Marius BARBAROU 82200 MOISSAC</p> <p> 06 21 20 74 66</p> <p> <a href="mailto:formationsmidipy@orange.fr">formationsmidipy@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <b><u>28 Février 2011</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du comité départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Midi-Pyrénées»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat (pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail).</li> <li> Photocopie de la licence 2010-2011</li> </ul>

**BF 1 A spécifique - Escalade  
du 29 avril au 2 mai 2011**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>ESCALADE - BF 1 A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du 29 avril (9h) au lundi 2 mai (16h30) 2011 à Tautavel (66)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié(e) UFOLEP (16 ans minimum)</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> <li>✚ Avoir participé à un Tronc commun (BF1)</li> <li>✚ Niveau technique requis en fin de formation : grimper 5A à vue</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur UFOLEP en escalade</li> <li>✚ Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>30 heures de formation</b> (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Technique et Pédagogie</li> <li>✚ Législation</li> <li>✚ Sécurité de la pratique</li> <li>✚ Environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes,</li> <li>✚ Son propre matériel d'escalade</li> <li>✚ Licence UFOLEP et livret de formation</li> <li>✚ Documentation personnelle, règlement technique</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Laurence MERITE
<b>Responsable formation</b>	Laurence MERITE
<b>Formateur</b>	Sylvain DEBOVE
<b>Coût par stagiaire</b>	70 € pour les licenciés UFOLEP Languedoc-Roussillon 150 € pour les licenciés des autres régions
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ CRUFOLEP Languedoc-Roussillon Maison départementale des sports 200 avenue du Père Soulas 34094 MONTPELLIER Cedex 5</p> <p>☎ 04 67 54 02 02 ou 06 82 10 67 80</p> <p>✉ <a href="mailto:crufolep@hotmail.fr">crufolep@hotmail.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers au CRUFOLEP : <b><u>30 mars 2011</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Languedoc-Roussillon</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie du livret de formation (p 1, 4) (sauf pour ceux qui ont leur livret de formation au CRUFOLEP)</li> </ul>



# Pôle développement

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



## INFORMATION

Vous trouverez en lien hypertexte, la lettre d'information du Pole Ressources National n°5 de janvier 2011, qui présente l'engagement de l'UFOLEP en faveur des territoires ruraux :

*dossier « Sport et Ruralité » :*

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/news\\_semc\\_5.pdf](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/news_semc_5.pdf)

*Bonne lecture.*



# Pôle vie sportive

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)





## RECTIFICATIF...

### AU CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2011

ÉPREUVES		DATES	LIEUX
Tir	Championnat National Hiver	2 & 3 avril	Ronchin (59)
Gymnastique	Rassemblement Interrégional – groupe 2	28 & 29 mai	Saint Rambert d'Albon (26)
Gymnastique	Championnat National et Rassemblement National Trampoline	du 11 au 13 juin	Élancourt (78)
Tennis	Coupe Jean Macé	12 & 13 juin	Colmar (68)
GRS	Championnat National Festival et Équipes	18 & 19 juin	Massy (91)
Moto	Rassemblement National 50 à Galet	10 & 11 septembre	Orge (52)
Moto	Rassemblement National École de conduite	<b>ANNULE</b>	

***Merci de m'informer des éventuelles modifications pour le calendrier 2011 par mail (imatthey.laligue@ufolep-usep.fr),***



## IMPORTANT

➤ **Le Championnat National Cross Country** aura lieu le 6 mars 2011 au Relecq Kerhuon (29).

La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.fol.infini.fr/IMG/pdf/Dossier\\_national\\_cross\\_definitif\\_Repare\\_.pdf](http://www.fol.infini.fr/IMG/pdf/Dossier_national_cross_definitif_Repare_.pdf)

• **Questionnaire du bilan carbone :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Questionnaire\\_BC\\_delegations.doc](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Questionnaire_BC_delegations.doc)

• **Fiche d'engagement National Cross 2011 :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fichier\\_d\\_engagement\\_national\\_de\\_cross\\_UFOLEP\\_2011.xls](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fichier_d_engagement_national_de_cross_UFOLEP_2011.xls)

• **Fiche d'identification :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche\\_d\\_identification.doc](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche_d_identification.doc)

• **Fiche navette :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche\\_navettes.doc](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche_navettes.doc)

• **Fiche repas :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-repas.doc>

Pour les différentes fiches, les retourner aux personnes concernées.

\*\*\*\*\*

• **Le Critérium National de Ski et Sports de Neige** aura lieu le 20 mars 2011 aux Carroz d'Araches (74).

• **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/circulaire-2011-ski.pdf>

• **la feuille récapitulative des engagements :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/NATIONAL%20SKI%202011.doc>

**La feuille d'engagement :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/NATIONAL%20SKI%202011%20INSCRIPTIONS.xls>

## **Concours «Les jeunes qui osent»**

Vous avez entre 16 et 25 ans et un projet dans l'un des domaines suivants : sport, musique, voyage, culture, multimédia, humanitaire, écologie, environnement ?

Le concours «Les jeunes qui osent» du Crédit Mutuel peut vous permettre de remporter jusqu'à 4 000 € pour le réaliser.

Merci de cliquer sur le lien suivant :

<https://www.creditmutuel.fr/cmcee/fr/banques/jeunes/etudiants/je-booste-mes-projets/jeunes-qui-osent/dossier.html>

## Compte rendu de la CNS du 14 au 16 janvier 2011 à Bron

Présents : C. CAHON – L. BALIGAND – JM FOULQUIER – J. ABADI – T. AUBERT – F. JOVE – R. DUFAUD.

Assiste : M. COEUGNIET (Comité Directeur)

---

### ACTUALISATION DU SITE MOTO

Les membres reprennent la lisibilité complète du site et marquent toutes les modifications à faire, pour actualiser les textes et supprimer ceux qui sont obsolètes.

F. JOVÉ a effectué le changement d'hébergement du site et la nouvelle présentation devrait être mise en ligne fin février 2011.

---

### FORMATION

#### Référents techniques

La liste de tous les référents techniques formés à ce jour devrait être actualisée et mise sur le site. Les régions qui ne sont toujours pas pourvues de référents techniques seront contactées pour se mettre en conformité.

#### Recyclage technique

Il s'agit en premier d'initier les commissaires techniques à la nouvelle technique de prise du bruit « 2 mètres MAX », ce type de contrôle est plus facile à réaliser que la précédente méthode.

Il sera mis sur le site, le document de la FFM sur cette méthode, et sera envoyé aux personnes déjà formées.

Néanmoins en cas de réclamation ou pour certaines disciplines la première méthode peut être utilisée.

#### Recyclage Directeur de course

Cette année, 4 sessions sont programmées, et une 5<sup>ème</sup> est en projet en Midi-Pyrénées.

22 janvier à Avignon avec JM FOULQUIER et T. AUBERT.

13 février dans le Nord avec M. COEUGNIET.

20 février à Nantes avec C. CAHON.

13 mars à Reims avec C. CAHON.

#### Prochaines sessions fédérales

BF1A/BF2A : 22-23 janvier et 26-27 février à Nantes encadré par : M. COEUGNIET, F. CESBRON et L. POIRIER.

BF1O/BF2O : 20 février à Nantes avec F. CESBRON.

BF1A/BF2A/BF1O/BF2O : 26-27 février en Bourgogne avec JM FOULQUIER 16-17 avril sans formateur de la CNS aujourd'hui.

BF1A/BF1O : mars-avril sur 3 week-ends en Languedoc Roussillon.

#### Formation continue

Le stage du Chambon n'ayant pas lieu en 2011, celle-ci pourrait avoir lieu lors du congrès de Périgueux du 11 au 13 avril 2011. Les participants prévus sont : C. CAHON, L. BALIGAND, JM FOULQUIER et T. AUBERT qui est intéressé par l'atelier développement durable, bilan carbone.

#### F.S. 2011

Lors de ce stage il s'agira d'élaborer une base de données avec un référentiel de documents communs aux formateurs. Elaborer des fiches pédagogiques pour les formations d'animateurs et d'officiels. En tout état de cause, les formateurs doivent venir avec leurs documents.

Liste des personnes à inviter à voir avec le national.

---

### RASSEMBLEMENTS ET COMPÉTITIONS NATIONALES

#### Rassemblement national École de conduite

Malheureusement cette année encore ce rassemblement ne pourra être mis en place à la Bastide d'Engras (30).

**Rassemblement national Trial**

Celui-ci est proposé le 26 juin à Chouzelot (25). La C.N.S. demande à ce que cette manifestation soit reportée de 8 jours, le 3 juillet, car aucun membre de la C.N.S. n'est disponible le 26 juin. C'est T. AUBERT qui en sera le responsable avec la participation de 3 officiels de la C.N.S.

**S.T.F. Moto cross La Brionne (23)**

Il aura lieu les 13 et 14 août 2011. C. CAHON en est le responsable, accompagné de L. BALIGAND, J. CABADI, F. JOVÉ et R. DUFAUD.

**Rassemblement national 50 à Galet**

Il aura lieu les 10 et 11 septembre à Orge (52). L. BALIGAND en est le responsable et C. CAHON l'accompagnera.

**Rassemblement quad et side-car**

La prévision pour l'organisation dans la Nièvre, n'a pu être mise en place, et le département de l'Ain pourrait avec L. BALIGAND et le club de Vieu-d'Izenave ou Bellegarde se porter candidat.

**ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT**

La présentation d'une moto électrique à Bron est annulée suite au problème de santé de L. BALIGAND qui ne pouvait faire 200 km actuellement. Une recherche est en cours pour essayer de mettre en place une série lors du S.T.F. à La Brionne.

**Randonnées loisirs**

Existence du code randonnées loisirs sur la licence.

Etude d'un cahier des charges par Lionel en tenant compte des impératifs d'environnement, d'ordre comportemental et réglementaire.

Possibilité d'encadrement par des animateurs BF1A pour des participants jeunes titulaires du BSR ou adultes titulaires du permis de conduire.

Etudier la possibilité d'ouvrir une formation BF1A spécialité encadrement de randonnées loisirs.

La délivrance de la licence UFOLEP randonnée nécessitera la présentation d'un certificat médical.

**Développer le sport pour tous et proposer de nouvelles pratiques**

Un carnet de suivi du véhicule et du pilote est proposé par L. BALIGAND dans le cadre des projets d'action. Le document sera finalisé lors d'un atelier après la réunion élargie. La région Rhône-Alpes est candidate pour l'expérimentation de cette directive. Chaque carnet sera vendu 5 €uros au bénéfice de la C.N.S.

**Éduquer tout au long de la vie :** faire émerger des pratiques éducatives, éco pratiquant, éco organisation...

Frein constaté : la formation dispensée pour le bilan carbone était réservée aux professionnels d'où une certaine démotivation des bénévoles de la C.N.S. Il serait souhaitable de pouvoir mettre en place une telle formation pour les bénévoles de l'UFOLEP.

Les organisateurs sont invités à se rendre sur le site de l'ADEME afin de réaliser un auto diagnostic environnemental (outil ADERE) pour l'étude d'impact pour la manifestation.

Pour 2011, la C.N.S. fera le nécessaire pour qu'à chaque manifestation nationale l'étude soit faite, donc inscrire cette démarche dans le cahier des charges.

Dans cette optique, faire paraître dans Cont@ct la démarche à suivre, afin qu'un maximum d'organisateurs fassent ce bilan carbone.

L'UFOLEP devrait pouvoir fournir de la ru-balise biodégradable pour toutes les manifestations nationales.

Prise en compte des problématiques liées au développement durable, établir une charte de bonne conduite par activité. Voir pour établir un document générique à diffuser aux responsables de la C.N.S. avec déclinaison par activité.

**Appui juridique pour les activités de nature.**

Etudier l'élaboration de convention avec certains propriétaires et collectivités, afin de pouvoir accéder à une pratique concertée. Une demande pourrait être transmise au national pour avis et appui juridique.

**CALENDRIER DES RÉUNIONS**

La réunion des 28-29 mai est avancée aux 21-22 mai.

La réunion des 17-18 septembre est reportée au 1<sup>er</sup> et 2 octobre à Bourges. (Réunion générale des C.N.S.)

A la relecture du calendrier des sports mécaniques 2011, il apparaît utile de revoir sa composition pour l'édition 2012 en concertation avec les autres CNS.

**Accueil**

M. COEUGNIET représentant le Président Ph MACHU présente les vœux du national et donne les orientations du comité directeur national. Il parle des diminutions des aides financières qui ont lieu à tous les niveaux de fonctionnement. Pour le CNDS, même si la masse globale reste identique, l'on va de plus en plus vers une aide aux plus grosses structures.

La ligue a édité un manifeste « comment faire société ? », l'UFOLEP participe à la mise en œuvre.

Enfin il rappelle que le congrès qui aura lieu à Boulazac du 11 au 13 avril est ouvert à tous les licenciés UFOLEP.

C. CAHON présente la C.N.S. Moto et fait un bref bilan des actions de l'année passée.

**Nationaux**

C. CAHON présente le STF, qui a connu un vif succès, après une année de disette. Site magnifique, très belles compétitions, ...

L. BALIGAND fait le rapport du rassemblement Quad. C'est le Jura qui a accueilli les 52 participants qui représentent 14 départements. Le podium voit 3 départements représentés, l'Isère, le Jura et l'Ain.

**Trial**

T. AUBERT présente les 2 modes de pratique du Trial, moderne et à l'ancienne. Il fait la remarque pour ce type d'épreuve de se rapprocher au plus près des conditions de développement durable, avec étude d'impact et être en étroite relation avec les services gérant « Natura 2000 ».

**École de conduite**

La C.N.S. sous la houlette de R. DUFAUD, revisite complètement le cahier des charges des écoles de conduite, et regrette l'annulation du rassemblement national prévu le 24 avril.

**C.A.S.M.**

Une fois encore des discussions se portent sur le C.A.S.M., il est donc rappelé qu'il est à la responsabilité de la fédération délégataire de le délivrer. Il n'y a pas de règles particulières pour certaines disciplines comme le 50 vitesse.

**IMBA**

M. COEUGNIET fait le bilan des épreuves IMBA qui ont eu lieu en France en 2011, et sur 4 courses prévues, 2 ont été perturbées par la météo.

Il propose, sans aucune indemnité du national, que des pilotes side-car, quad et jeunes participent à des compétitions notamment en Suisse et en Belgique en supplément de la participation aux manches des championnats MX2 et OPEN

**Atelier 50 à galet**

Une demande de revoir le règlement technique est faite, afin de faciliter les contrôles techniques. Un appel sera donc fait aux organisateurs de compétition pour avoir leur avis. Ensuite, il sera fait éventuellement proposition de modification.

Une demande est également faite au sujet des « Solex électrique ». Faut-il créer une nouvelle catégorie ?

Pour permettre l'accès aux publics handicapés, une machine a été transformée avec une roulette à l'arrière, que faire avec cela ?

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 15 h.30.

Perpignan, le 14 février 2011

**Michel BARTHÈS**

Responsable CNS Rugby UFOLEP

aux

**Délégués Départementaux UFOLEP**

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s collègues

La Commission Nationale UFOLEP Rugby organise comme chaque année :

- ① **Les Coupes « Cadets »** (jeunes nés en 94 et 95)  
*la Coupe Jules Coulon (Niveau A) à XV*  
*la Coupe Jules Saby (Niveau B) à XV*  
*la Coupe Jean Gorse (Niveau C) à XII et à VII*
  
- ② **Les Coupes « Minimes »** (joueurs nés en 96 et 97)  
*la Coupe Henri Dasté (niveau A) à XII*  
*la Coupe Minimes B (niveau B) à XII*

Le démarrage de la phase nationale (brassage) des Coupes Cadets et Minimes est prévu **le premier week-end d'avril**. Elle sera organisée par secteur en fonction du nombre d'équipes engagées et du calendrier des vacances scolaires.

Au cours de la deuxième phase (Cadets et Minimes) les éliminés du niveau A poursuivront en niveau B et ceux du B en C (pour les cadets) selon le calendrier suivant :

Afin de vous aider à informer les clubs, FFR et/ou UFOLEP de votre département de la possibilité de participer à nos compétitions Cadets et/ou Minimes, la CNS Rugby vous propose de leur adresser un courrier informatif, leur précisant les conditions de participation et les principes d'organisation. **Cette proposition de courrier ci-joint est à adapter et à modifier en fonction du contexte de votre département et peut compléter tout autre information existante (presse, réunion, circulaire, etc...).**

Les modalités d'inscriptions sont celles appliquées à toute participation aux compétitions nationales UFOLEP (documents administratifs types).

Responsables de la gestion des compétitions : **Michel BARTHÈS** – UFOLEP 66  
1, rue Michel Doutres – 66000 PERPIGNAN - ✉ : [ufolepf66@laligue.org](mailto:ufolepf66@laligue.org) – ☎ 06 80 90 90 26

En espérant que la démarche demandée et souhaitée par la CNS n'alourdira pas trop votre charge de travail, je vous prie d'agréer, Cher(e)s ami(e)s, mes respectueuses salutations sportives.

Le Responsable de la CNS Rugby  
**Michel BARTHÈS**

**P.J. : - Modèle de courrier aux responsables minimes et cadets (y ajouter vos logos)  
- Fiches d'engagement « minimes et cadets »**

le 14 février 2011

**Monsieur Michel BARTHÈS**  
Responsable Rugby UFOLEP  
à  
**Monsieur Responsable de l'équipe « Minime »**  
**et/ou « Cadet »**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'UFOLEP organise à partir du mois d'avril 2011 des compétitions pour la catégorie minime -15 ans (jeunes nés en 1996 et 1997) et la catégorie cadet – 17 ans (jeunes nés en 1994 et 1995).

### **Principes de fonctionnement**

1) **Une phase de brassage**, qui pourra débuter le premier week-end du mois d'avril **2011** dont les modalités d'organisation seront fixés en fonction des engagements des équipes ainsi que du calendrier des vacances scolaires.

2) **Une phase éliminatoire** par niveau (les éliminés du niveau A poursuivent en niveau B) qui s'achèvera par des finales prévues les **18 et 19 juin 2011 dans le Puy de Dôme** (à confirmer)

**Inscriptions ouvertes pendant la première phase. Plus d'inscription une fois la phase éliminatoire commencée.**

### **Principes d'engagement des équipes**

Pour participer à la compétition UFOLEP plusieurs conditions :

Le club doit être affilié à l'UFOLEP

Les participants aux rencontres c.a.d les joueurs, les éducateurs autorisés à prendre place sur le banc ainsi que le(s) responsable(s) administratif(s) doivent être licenciés à l'UFOLEP.

Le club doit s'acquitter du droit d'engagement (27 €).

Dans l'attente et le plaisir de vous retrouver sur les compétitions UFOLEP, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations

**Michel BARTHÈS**

**RUGBY « MINIMES »  
2010/2011**

COMITE REGIONAL : .....

COMITE DEPARTEMENTAL : .....

TITRE DE L'ASSOCIATION : .....

N° Affiliation UFOLEP : .....

Nom et prénom du responsable : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....  
(adresse à qui seront adressés tous les courriers concernant la Compétition « Minimes » UFOLEP)

Je soussigné, ..... Président de .....

déclare avoir pris connaissance du règlement de la Coupe Nationale « MINIMES », ainsi que de la réglementation générale financière commune à tous les sports, et engage ..... équipe(s) dans cette compétition.

Le droit d'engagement de **27 €** par équipe engagée, est versé ce jour à l'UFOLEP.

A ..... le .....

Signature et cachet du club

Avis et cachet du Comité Départemental

**RETOUR IMPÉRATIF AVANT LE 30/04/2011**

Vous transmettez cet engagement à votre délégué départemental UFOLEP :

# RUGBY « CADETS » 2010 / 2011

COMITE RÉGIONAL : .....

COMITE DEPARTEMENTAL : .. .. .

TITRE DE L'ASSOCIATION : .....

N° Affiliation UFOLEP : .....

Nom et prénom du responsable : .....

Adresse : .....

**Email :**

Téléphone : ..... Fax : .....  
(adresse à qui seront adressés tous les courriers concernant la Compétition Cadets UFOLEP)

Je soussigné, ..... Président de .....

déclare avoir pris connaissance du règlement de la Coupe Nationale « CADETS », ainsi que de la réglementation générale financière commune à tous les sports, et engage ..... équipe(s) dans cette compétition.

Le droit d'engagement de 27 € par équipe engagée, est versé ce jour à l'UFOLEP.

A ..... le .....

Signature et cachet du club

Avis et cachet du Comité Départemental

**RETOUR IMPERATIF AVANT LE 30/04/10**

Vous transmettez cet engagement à votre délégué départemental UFOLEP.





# CONGRES « PRATIQUES SPORTIVES, HANDICAPS ET TERRITOIRES » 28, 29 & 30 JUIN 2011 – CREPS DU CENTRE

## *APPEL A COMMUNICATIONS*

Le Pôle Ressources National Sport et Handicaps organise en juin 2011 la troisième édition du congrès « pratiques sportives, handicaps et territoires ». Cet espace d'échange et de communication permettra notamment de présenter un état des réflexions et des expériences relatives aux quatre thèmes suivants :

- L'offre de pratiques sur le parcours de formation de la maternelle à l'université
- Pratiques sportives du sport pour tous au haut niveau
- Métiers du sport, professionnalisation et handicaps
- Politiques publiques, territoires, sport et handicaps, du local au mondial

Qui peut proposer une communication : les associations sportives, les fédérations sportives, les laboratoires universitaires, les collectivités territoriales, les acteurs du secteur privé engagés dans le conseil, la fabrication et la diffusion de produit.

Comment faire acte de candidature : [l'appel à communication est disponible en version française et anglaise sur le site internet du PRNSH](#)

# RASSEMBLEMENT NATIONAL JEAN MACE

## *Information*

Cette année, le rassemblement national Tennis aura lieu à Colmar dans le département du 68 le weekend de la pentecôte (12 et 13 juin 2011).

Nous vous joignons une plaquette d'information sur ce rassemblement qui reste fidèle à nos valeurs de convivialité.

La fiche d'inscription est à remettre à votre délégué départemental qui transmettra à la commission nationale sportive.

Le rassemblement débutera le samedi 12 juin en début d'après-midi pour se terminer dimanche 13 juin en fin d'après-midi. Il se veut ouvert à tous et convivial.

Nous jouons également la carte du développement durable en incitant plus que fortement l'ensemble des équipes à venir en train ou à covoiturer sachant que sur place, nous les transporterons en car et minibus tout au long du week-end. Ainsi nous limiterons au mieux les émissions de gaz à effet de serre et rendrons les 2 jours plus agréables pour tous les participants. Nous avons besoin pour cela que toutes les équipes jouent le jeu.

Le déplacement à une compétition nationale est sujet à remboursement selon les règles des compétitions nationales UFOLEP.

La CNS reste à votre disposition pour toute demande de précision. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails.

Au plaisir de vous revoir bientôt sur les terrains !

La CNS Tennis

**RASSEMBLEMENT NATIONAL UFOLEP TENNIS**  
**FEUILLE D'ENGAGEMENT POUR UNE ÉQUIPE**  
**Ne pas envoyer directement**  
**A faire transiter par votre comité départemental UFOLEP**  
***avant le 31 mars 2011***

Comité régional : .....

Comité départemental : .....

Nom de l'association : .....

Numéro affiliation à l'UFOLEP : .....

Nom et prénom du correspondant : .....

Adresse : .....

.....

Nom et prénom du capitaine : .....

Code postal : ..... Ville : ..... ☎.....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

☎..... Email : .....

Je soussigné : ....., Président de ..... déclare avoir pris connaissance du règlement du Rassemblement National de Tennis Jean Macé, ainsi que de la réglementation générale et financière commune à tous les sports. J'inscris mon association pour cette compétition et m'engage à ce que chaque compétiteur soit en possession de sa licence UFOLEP depuis plus d'un mois.

Le droit d'engagement est de 11 € par adulte et 5,50 € par jeune. Le règlement est à faire à l'UFOLEP.

A : ..... le .....

Signature  
Avis du délégué départemental

Cachet de l'association  
Cachet du comité départemental

Transmis le : .....

✂-----

**Responsable rassemblement Jean Macé**

Maurice TRAVERSAZ  
188 avenue Franklin Roosevelt  
69500 BRON  
04 78 80 22 34  
Email : mau.traversaz@free.fr

# RASSEMBLEMENT NATIONAL TENNIS JEAN MACE

*La nouvelle formule « Rassemblement National Jean Macé » a apporté entière satisfaction lors de sa première édition en mai 2010.*

*Néanmoins, forts de cette expérience, nous souhaitons apporter quelques retouches au règlement de l'épreuve afin de l'inscrire encore plus dans une démarche éco-citoyenne et aussi de permettre à un plus grand nombre d'associations de nous rejoindre.*

## **OBJECTIFS DE LA NOUVELLE FORMULE**

- **Réduire le nombre de joueurs minimum par équipe.**
  - Passer de 6 joueurs minimum à 5, afin de permettre aux équipes n'utilisant pas les transports en commun pour se rendre sur le lieu de l'épreuve de n'utiliser qu'un seul véhicule.
  - Il reste possible, pour une association d'inscrire jusqu'à 8 joueurs par équipe. Chacun des joueurs supplémentaires sera la « doublure » d'un joueur titulaire et ils se répartiront par avance le temps de jeu.
- **Réduire le nombre de rencontres**
  - Passer de 4 matchs (2 simples et 2 doubles) par rencontre inter-associations à 3 matchs (1 simple et 2 doubles).
- **Augmenter le temps de jeu par joueur participant.**
  - La réduction du nombre de matchs permet d'augmenter la durée de chacun en passant le score final de chaque « tie-break » de 19 à 25 points pour le vainqueur.
- **Privilégier l'importance du double et renforcer encore l'esprit d'équipe.**
  - 1 simple pour 2 doubles lors de chaque rencontre inter-associations.

# RASSEMBLEMENT NATIONAL TENNIS

## JEAN MACE

### REGLEMENT

#### Constitution des équipes :

- ✓ Une équipe est composée de **5 joueurs** :
  - **3 hommes** dont un vétéran (+35) obligatoire, un jeune maximum.
  - **2 femmes**, une jeune maximum.
- ✓ Aucun joueur ne pourra « doubler » (chaque joueur doit déjà jouer environ 13 matchs courts), sauf cas de force majeure et après accord des organisateurs.
- ✓ Un même poste pourra être occupé par 2 joueurs dans le cas d'une équipe à plus de 5 inscrits.
- ✓ Aucune limitation de classement n'est imposée.
- ✓ Les joueurs seront répartis selon leur niveau réel estimé, sur la bonne foi du capitaine.

*(Il arrive que, dans certains clubs, des joueurs non classés soient plus performants que des classés. Dans l'intérêt de l'équilibre des rencontres, du plaisir de chacun et du respect de l'esprit sportif, les capitaines inscriront leur joueur le plus performant en N°1 même s'il est moins bien classé que le N°2)*

- ✓ Les joueurs constituant une équipe peuvent être issus de clubs UFOLEP différents.

#### Principe des rencontres :

- ✓ Chaque équipe rencontre au moins la moitié des équipes engagées sur l'épreuve.
- ✓ Chaque rencontre entre 2 équipes s'effectue sur le format :
  - **1 simple Messieurs ou Dames** (*selon tableau prédéfini*)
  - **1 double Mixte lorsque le simple est féminin ou 1 double Dames lorsque le simple est masculin.**
  - **1 double Messieurs**
- ✓ Les **joueurs N°1** ne rencontrent que **d'autres N°1**, Idem pour les **N°2** et les **vétérans**.
- ✓ **Chaque match** gagné par un joueur rapporte **1 point** à son équipe (3 points à répartir pour chaque rencontre entre 2 équipes).
- ✓ Les matchs entre deux joueurs se jouent sur le principe **d'un tie-break en 25 pts**.
  - En cas d'égalité à 24 c'est le joueur marquant le point suivant qui l'emporte.
  - A chaque tour, l'organisation se réserve le droit d'ajuster le nombre de points des matchs afin de respecter les horaires des rencontres (*24,23 ou 22 en cas de retard, 26,27 ou 28 dans le cas contraire. Le nombre de points à gagner pour l'emporter est annoncé au début de chaque match*).
- ✓ **A chaque tour, le format des équipes change** (les joueurs ayant joué en simple au tour précédent joueront en double ou mixte et vice versa).
- ✓ C'est un **tableau prédéfini** par les organisateurs qui fixe le format de chaque rencontre entre 2 équipes. Chaque joueur jouera ainsi plusieurs simples, plusieurs doubles et plusieurs mixtes, associé à tous ses coéquipiers, pendant la compétition.
- ✓ C'est l'équipe ayant **remporté le plus de points** à l'issue des rencontres qui sera déclarée vainqueur du rassemblement. *En cas d'égalité c'est le total du nombre de points marqués par les joueurs au cours de chaque match qui départagera les équipes. En cas d'égalité à ce niveau, c'est le résultat de la rencontre particulière entre les deux équipes qui départagera. Si les deux équipes ne se sont pas rencontrées elles seront déclarées « ex-æquo ».*

# SIMULATION

Exemple d'un tableau des rencontres  
pour **16 équipes** (A,B,C,D...P) engagées.  
5 joueurs par équipe (M1, M2, M3, D1 et D2)

Chaque équipe rencontre les 15 autres.

Cette année nous pourrons accueillir jusqu'à 20 équipes.

équipes de 5 joueurs	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Tour 4	Tour 5	Tour 6	Tour 7	Tour 8	Tour 9
3M 2D	SIMPLE M1	D1	M2	D2	M3	D1	M1	D2	M2
1simple 2 doubles	DOUBLE 1 M2/M3	D2/M2	M1/M3	D1/M1	M1/M2	D2/M3	M2/M3	D1/M2	M1/M3
	DOUBLE 2 D1/D2	M1/M3	D1/D2	M2/M3	D1/D2	M1/M2	D1/D2	M1/M3	D1/D2
	TOUR 1 A/B	TOUR 2 A/C	TOUR 3 A/D	TOUR 4 B/D	TOUR 5 C/D	TOUR 6 C/E	TOUR 7 D/E	TOUR 8 D/F	TOUR 9 E/F
court 1	H/J	I/J	B/C	A/E	B/E	B/F	C/F	C/G	D/G
court 2	G/K	H/K	I/K	J/K	A/F	A/G	B/G	B/H	C/H
court 3	F/L	G/L	H/L	I/L	J/L	K/L	A/H	A/I	B/I
court 4	E/M	F/M	G/M	H/M	I/M	J/M	K/M	L/M	A/J
court 5	D/N	E/N	F/N	G/N	H/N	I/N	J/N	K/N	L/N
court 6	C/O	B/P	E/O	F/O	G/O	H/O	I/O	J/O	K/O
court 7	I/P	D/O	J/P	C/P	K/P	D/P	L/P	E/P	M/P
court 8									
	TOUR 10 D1	TOUR 11 M3	TOUR 12 D2	TOUR 13 M1	TOUR 14 D1	TOUR 15 M2			
SIMPLE	D2/M1	M2/M1	D1/M3	M2/M3	D2/M2	M1/M3			
DOUBLE 1	M2/M3	D1/D2	M1/M2	D1/D2	M1/M3	D1/D2			
DOUBLE 2									
court 1	TOUR 10 E/G	TOUR 11 F/G	TOUR 12 F/H	TOUR 13 G/H	TOUR 14 G/I	TOUR 15 H/I			
court 2	D/H	E/H	E/I	F/I	F/J	G/J			
court 3	C/I	D/I	D/J	E/J	E/K	F/K			
court 4	B/J	C/J	C/K	D/K	D/L	E/L			
court 5	A/K	B/K	B/L	C/L	C/M	D/M			
court 6	M/N	A/L	A/M	B/M	B/N	C/N			
court 7	L/O	M/O	N/O	A/N	A/O	B/O			
court 8	F/P	N/P	G/P	O/P	H/P	A/P			

**UFOLEP NATIONALE**

**RASSEMBLEMENT ADULTES JEAN MACE**

**TENNIS**



**PRINCIPE DU RASSEMBLEMENT**

**Pas de phases de qualifications**

**Des équipes mixtes**

**Des rencontres en simple,  
en double hommes, double mixte et double  
dames**

**Chaque joueur joue au minimum 10 rencontres  
sous la forme de jeux décisifs**

**Des temps de convivialité**

**Un rassemblement Eco-citoyen**

**VOS CONTACTS**

**Responsable rassemblement Jean Macé**  
Maurice TRAVERSAZ  
188 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT  
69500 BRON  
Tel : 0478802234  
Email : [mau.traversaz@free.fr](mailto:mau.traversaz@free.fr)

**Responsable communication**  
Pierre-Yves DELAMARRE  
26 route des Frechets  
44600 Saint NAZAIRE  
Tel : 0950879957  
Email : [pierreyves.delamarre@gmail.com](mailto:pierreyves.delamarre@gmail.com)

**Responsable administratif de la commission nationale tennis**

**Jean-Claude ALLIOT**  
37 AVENUE JEAN MOULIN  
63170 AUBIERE  
Fax : 0473261222  
Email : [jc.alliot@orange.fr](mailto:jc.alliot@orange.fr)

**Responsable formation**

**Laurent MAISONNEUVE**  
11 rue de la salsepareille  
44300 Saint joseph de porterie  
Email : [laurent.maisonneuve@laposte.net](mailto:laurent.maisonneuve@laposte.net)  
SITE INTERNET : <http://www.ufolep.org>

**CONSTITUTION D'UNE ÉQUIPE**

**une équipe est composée au minimum de 5 joueurs:**

- 3 hommes dont un vétéran  
(+35 ans) obligatoire.
- 2 femmes.
  
- Chaque équipe peut engager au maximum un  
jeune, garçon ou fille (+13 ans).
- Vous pouvez prévoir des remplaçants qui se  
repartiront le temps de jeu.

**Ouvert à tous et pour tous niveaux de tennis.**

**En cas de difficultés pour constituer une équipe, des  
ententes sont possibles.**

**N'hésitez pas à contacter la CN.**

## INSCRIPTION

Une équipe s'engage auprès de son (sa) délégué(e) départemental(e) qui transmettra une fiche d'inscription à la commission nationale.

Tous les joueurs doivent avoir une licence UFOLEP à jour.

Le cout d'engagement est de 11 euros par adultes et 5,5 euros par jeunes.

**il n'y aura de place que pour 20 équipes, l'inscription se fera dans l'ordre d'arrivée des feuilles d'engagement.**



## NOS VALEURS

### Convivialité

Rencontrer un maximum d'équipes, de joueurs de niveaux différents dans une ambiance festive, rassembler sur un week-end l'ensemble des clubs UFOLEP français.

### Mixité

Prôner des équipes avec des jeunes, des vétérans, hommes et femmes. Faire que tous se rencontrent et jouent ensemble.

### Fair-play

S'auto-arbitrer, respecter l'équipe rencontrée et respecter une charte du fair-play

Pour un rassemblement *sain, amical convivial et désintéressé*

## **APPEL A CANDIDATURES POUR LA CNS TENNIS DE TABLE**

La CNS Tennis de Table recherche un membre pour compléter la CNS.

La fiche est à retourner **pour le 30 mars 2011** à l'UFOLEP Nationale (Benoit GALLET) et Jean Paul PIVERT.

Vous trouverez ci-dessous la fiche à compléter et à transmettre après avis du Comité Départemental concerné.



# ACTIVITÉS SPORTIVES

## CANDIDATURE 2011-2013

### (mandature 2009-2013)

### Membre de CNS



Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... /...../.....

N° de licence : ..... Association : ..... Département : .....

Adresse : .....

☎ (dom.) : ..... ☎ (trav.) : ..... e - mail : .....

☎ (portable) : ..... 📠 : .....

Présente ma candidature comme membre de l'activité :



**TENNIS DE TABLE**

**Implications locales au sein de la Ligue de l'Enseignement et de l'UFOLEP**

.....  
.....

**Motivations :** .....

**Compétences :**

.....  
.....

**Diplômes et qualifications sportives :**

.....  
.....

Je m'engage sans réserve à soutenir toutes les initiatives prises au sein de la CNS afin de promouvoir la pratique de ..... à l'UFOLEP dans le cadre du projet fédéral adopté à Saint-Brieuc"

A : ..... le : .....

Signature

**Avis motivé du Comité Départemental (l'avis motivé et les signatures sont **obligatoires**)**

.....  
.....  
.....

Signature du (de la) Président(e) :

Cachet de la délégation départementale

**À ADRESSER À L'UFOLEP NATIONALE, 3 RUE RÉCAMIER - 75341 PARIS CEDEX 07**

# LA PREUVE PAR 12 EN 2011

**LES 12 HEURES UFOLEP DE TENNIS DE TABLE**  
*Challenge "Carole ARTAUD"*

**PAR EQUIPE DEPARTEMENTALE DE TROIS**

**AURONT LIEU À**  
**VILLENEUVE SUR YONNE (89 – Yonne)**

**LE DIMANCHE 24 AVRIL 2011**  
**DE MIDI À MINUIT**

Renseignements et inscription :

**Jean-Paul PIVERT**

8 rue Pasteur

77870 VULAINES SUR SEINE

☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72

Courriel : [jp-pivert@orange.fr](mailto:jp-pivert@orange.fr)

## LES 12 HEURES DE TENNIS DE TABLE DE L'UFOLEP

### *Challenge « Carole ARTAUD »*

#### **ÉPREUVE NON STOP SUR 12 HEURES PAR ÉQUIPE DE 3 JOUEURS**

##### **✚ COMPOSITION DES ÉQUIPES**

Les équipes se composent de 3 joueurs :

- un adulte masculin ou féminin, de 17 ans ou plus
- une féminine, de 13 ans ou plus
- un jeune garçon ou une jeune fille entre 13 et 16 ans inclus.

**NB** – *Il est autorisé pour une et une seule équipe par département de remplacer la féminine par un deuxième jeune garçon*

La mixité entre les associations d'un même département est autorisée.

Le total des classements des trois joueurs ne doit pas être supérieur à 3600 points, les plus faibles classements seront comptés pour 650 points.

##### **✚ ENGAGEMENTS**

Chaque département reçoit la circulaire d'organisation et peut engager une ou plusieurs équipes selon le nombre de places disponibles.

Le juge arbitre de l'épreuve est le seul habilité à autoriser l'engagement d'équipes supplémentaires.

##### **✚ DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION**

- a) la compétition se déroule le dimanche de Pâques **24 AVRIL 2011** de 12 heures à 24 heures précises.
- b) Le premier tour est disputé par tirage au sort intégral entre toutes les équipes. Les tours suivants se déterminent par tirage au sort orienté selon le nombre de victoires dans les tours précédents.
- c) Chaque rencontre comporte trois simples et un double joués en trente et un points sans écart de deux points.
- d) Le double est joué en premier, puis les trois simples. Les deux joueurs n'ayant pas participé au double devront obligatoirement participer à l'un des deux premiers simples.
- e) En cas d'égalité, les joueurs n'ayant pas participé au double jouent une partie supplémentaire dite « mort subite » en cinq points ;
- f) Chaque équipe inscrit librement et indépendamment de son adversaire l'ordre de participation de ses joueurs.

##### **✚ ORGANISATION**

- L'organisation technique est confiée à la CNS. L'organisation matérielle est confiée à un comité départemental volontaire.

## EPREUVE ORIGINALE « LES 12 HEURES DE L'UFOLEP »

La C.N.S. Tennis de Table propose pour la quinzième année, l'épreuve : « les douze heures de l'UFOLEP » le 24 avril 2011 de 12 heures à 24 heures.

Il ne s'agit pas d'ajouter une nouvelle coupe à celles qui existent déjà, mais de perpétuer un challenge, sur un temps donné, expression évolutive d'une pratique du tennis de Table. Cette épreuve est différente de celles proposées habituellement et s'inscrit dans les propositions de l'UFOLEP :

### *PARTICIPER ET TERMINER L'EPREUVE SONT LES OBJECTIFS ESSENTIELS*

- pas d'élimination
- aucune exigence de niveau
- autonomie des départements qui engagent leur équipe sur des critères par eux mêmes définis
- mixité des équipes sur plusieurs points : âge, sexe et éventuellement associations.

**Lieu : VILLENEUVE SUR YONNE près de SENS (89 – Yonne)**  
**Date : Le 24 avril 2011 de 12 heures à 24 heures**

✂ .....

### FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer pour le **24 MARS 2011** à ;

**Monsieur Jean-Paul PIVERT**  
8 rue Pasteur - 77870 VULAINES SUR SEINE  
☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72  
Courriel : jp-pivert@orange.fr

Département .....

Responsable d'équipe .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Fax ..... Téléphone.....Mail.....

- Engage ..... équipe(s) aux 12 heures à VILLENEUVE SUR YONNE près de SENS (89)

Montant de l'engagement pour une équipe selon les règlements financiers 2010/2011

**11,00 € par adulte et 5,50 € par jeune**

Montant si 2 adultes + 1 jeune : 27.50 € x ..... équipe(s) soit ..... € à l'ordre de l'UFOLEP

Montant si 1 adulte + 2 jeunes : 22.00 € x ..... équipe(s) soit ..... € à l'ordre de l'UFOLEP

## COMPOSITION DES ÉQUIPES ENGAGÉES

Aux 12 heures de Tennis de Table UFOLEP  
À VILLENEUVE SUR YONNE près de SENS (89 – YONNE)

**LE DIMANCHE 24 AVRIL 2011 DE MIDI À MINUIT**

Bien entendu, avant le début de l'épreuve, tout changement reste possible. Prière de les signaler dès votre arrivée sur les lieux de l'épreuve.

DEPARTEMENT : .....

<b>EQUIPES</b>	<b>FEMININE avec classement</b>	<b>JEUNE avec classement</b>	<b>MASCULIN avec classement</b>
<b>Equipe 1</b>			
<b>Equipe 2</b>			
<b>Equipe 3</b>			
<b>Equipe 4</b>			
<b>Equipe 5</b>			

N'oubliez pas votre dossard « personnalisé » ainsi que votre licence UFOLEP dûment homologuée.

A renvoyer pour le **24 mars 2011** à :

**Monsieur Jean-Paul PIVERT**  
8 rue Pasteur - 77870 VULAINES SUR SEINE  
☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72  
Courriel : jp-pivert@orange.fr